

<https://www.aefinfo.fr/depeche/717100-les-inspecteurs-du-sui-fsu-sont-solidaires-du-mouv...>

✍ Elise Le Berre

🕒 4 min read

Les inspecteurs du SUI-FSU sont solidaires du mouvement de refus des évaluations nationales des élèves

Les inspecteurs du SUI-FSU sont "solidaires du mouvement de refus des évaluations nationales, à commencer par le boycott des passations le 10 septembre prochain", porté par l'intersyndicale Snuipp-FSU, CGT Educ'action et SUD-Éducation, annonce le syndicat dans un communiqué, le 30 août 2024. Pour le syndicat des inspecteurs, ces évaluations, "telles qu'elles sont conçues, ne sont qu'un outil de pilotage par les chiffres qui privilégie l'enseignement de quelques attendus au détriment des savoirs émancipateurs".



Le SUI-FUI dénonce les évaluations nationales "telles qu'elles sont conçues" et soutient le mouvement de boycott le 10 septembre prochain. Shutterstock - Comzeal images

Le syndicat d'inspecteurs estime que ces évaluations :

- "n'évaluent qu'une partie des compétences, uniquement en français et en mathématiques, en ignorant les résultats et les progrès des élèves dans tous les autres domaines,
- remettent en cause la notion de cycle, avec une évaluation annuelle qui implique que tous les élèves devraient acquérir les mêmes compétences au même moment,
- favorisent le tri précoce des élèves et préparent leur ségrégation au collège avec les groupes de niveau,
- contraignent les pratiques pédagogiques des enseignants et limitent leur liberté pédagogique".

"Définir les indicateurs de ce pilotage relève de la compétence de l'IEN"

Or, poursuit le syndicat, le pilotage d'une circonscription comme l'évaluation des écoles et des personnels, "ne peuvent s'appuyer uniquement sur les résultats des évaluations standardisées. Définir les indicateurs de ce pilotage relève de la compétence de l'IEN de circonscription, fort de son expertise, ainsi que de sa connaissance de la diversité et de l'hétérogénéité des situations".

Le SUI-FSU appelle donc les inspecteurs "à n'exercer aucune pression sur les personnels des écoles qui s'engagent dans le boycott de la passation de ces évaluations".

Ces évaluations nationales sont cette année généralisées à l'école primaire, et introduites au CE2 et CM2, dans le cadre du "choc des savoirs". Elles seront finalement facultatives en 5e et 3e ([lire sur AEF info](#)). Interrogée sur ce boycott sur *France inter*, la ministre démissionnaire considère que les évaluations "permettent de mieux mettre en place les apprentissages dont les élèves ont besoin".

Dépêche n° 717100